



S' KR Ü T T B L Ä T T

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 10 / 139 / 2014

le 28 octobre 2014

Le « carrefour de Wickerswihr » enfin sécurisé !

L'aménagement du carrefour RD 4 / RD 45 en giratoire a été sollicité par le Maire de Wickerswihr et par moi-même auprès du Département depuis plus de dix ans, à plusieurs reprises, en raison des problèmes de sécurité qui y persistent (mouvements de tourne à gauche, traversée de la RD 4 en temps de brouillard, circulation importante de la RD 4 qui à l'heure de pointe limite la circulation sur la RD 45 vers Riedwihr et vers Wickerswihr,...). Je rappelle au passage que selon des données de 2010, la RD 4 draine un trafic de 8 308 véhicules/jour, la RD 45 au Nord supporte un trafic de 1 297 véhicules/jour, et la RD 45 au Sud supporte un trafic estimé à 1 859 véhicules/jour.

Des engagements avaient été pris et le Conseil Général a mené des premières études dès 2005 sur la base de la politique d'aménagement alors en vigueur, qui ont conduit à l'estimation d'un projet de l'ordre de 1,2 M€ pour un grand carrefour giratoire.

Mais entre-temps, la RN 415 a été déclassée dans notre secteur en RD et le Département a de ce fait « hérité » de deux importants points noirs sur cet axe, au droit d'Andolsheim et de Weckolsheim, qu'il importait de traiter en priorité. Ces dossiers lourds ayant abouti par la mise en place de ronds points, M. le Député Eric STRAUMANN, notre Conseiller Général, qui avait toujours pris en compte nos demandes, a relancé le projet au niveau du Département dont les capacités financières, dans l'intervalle, avaient été modifiées à cause de la crise !

C'est ainsi que dans le contexte économique actuel, les études ont été reprises, dans un objectif d'optimisation, sur la base d'un aménagement de carrefour giratoire de plus faibles dimensions, qui répond aux dispositions de sécurité.

Le parti d'aménagement proposé est celui d'un carrefour giratoire avec les caractéristiques géométriques suivantes :

- rayon extérieur : 15 mètres
- largeur de l'anneau : 8 mètres
- branches : voies de 3,5 mètres de largeur

- bandes dérasées de largeur 0,75 m en réutilisant la chaussée existante
- maintien des îlots existants au maximum sur la RD 4
- surlargeur de 1,50 m au niveau de l'îlot central et la branche Sud de la RD 45 pour les engins agricoles et véhicules de transport en commun.

La solution d'aménagement proposé sera en définitive d'un coût estimé à TTC 400 000 € (valeur mai 2014), intégralement pris en charge par le Conseil Général qui a inscrit l'opération à son budget 2014.

Le marché des travaux vient d'être attribué à la société COLAS qui a d'ores et déjà commencé la phase administrative du projet ; il est prévu que le chantier qui durera 6 semaines, démarrera de manière effective le 10, voire plutôt le 17 novembre 2014 et sera terminé en principe le 18 décembre prochain, à l'exception éventuellement de la pose de la couche de roulement (enrobé) qui dépend des conditions atmosphériques.

Il est certain que le chantier induira des désagréments aux usagers (transports scolaires, particuliers...) et aux riverains de Wickerswihr. Pendant toute sa durée, la circulation sera réglée en sens alterné par des feux. Pour se rendre de Riedwihr à Bischwihr, ou inversement, une petite déviation sera mise en place via la Grand-rue à Wickerswihr (par le rond point de Holtzwihr), sachant que la partie de la rue du Général de Gaulle, entre le chantier et le croisement Grand-rue sera neutralisé, sauf riverains. Enfin, pendant une journée, lors de la pose du revêtement, une grande déviation est prévue via Jebsheim, Muntzenheim et Bischwihr.

Il faudra prendre son mal en patience, notamment pendant les heures de pointe. Comme dit, familièrement : « On ne fait pas d'omelette, sans casser des œufs ». Mais cet équipement a été tellement attendu, alors...

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 22 octobre 2014 et informations diverses

- **Urbanisme :** au vu de l'avis de la Direction Départementale des Territoires, il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable relative à la création d'une piscine creusée en structure béton au 13 rue de la Blind, présentée par M. Davy STOECKLIN. Par ailleurs, la demande de modification du permis délivré le 12 août 2014 en cours de validité, apportant des corrections de coupe et façades actuelles du projet, ainsi que

des surfaces de plancher, rue des Vosges, présentée par M. Gurkan GUNES, est transmise pour instruction à la DDT.

- **Location de la chasse pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024 :** le Conseil prend acte de la décision des propriétaires, concernant l'abandon du produit de la chasse, prise à la majorité des deux tiers représentant les deux tiers des surfaces chassables : ainsi, 87 propriétaires sur 117 ont décidé l'abandon, représentant 167 ha 83 a 33 ca sur la surface totale des terrains concernés, soit 208 ha 19 a 42 ca. Il a également pris note que M. François MEAUME, locataire sortant, a fait connaître son intention de reconduire le bail actuel par convention de gré à gré et qu'il a fait valoir son droit de priorité ; par ailleurs, M. Bernard ESSNER a fait savoir qu'il ne désire plus bénéficier de la réservation de son droit de chasse pour les prochaines adjudications. Le Conseil a décidé pour le lot loué par convention de gré à gré, de fixer le prix de la location sur la base du montant du loyer annuel net actuel au prorata de la surface chassable, soit 3 181 € et, en cas d'adjudication, de fixer la mise à prix au même montant.
- **Réhabilitation du bloc sanitaire à l'école et création d'un bureau et d'un local de rangement :** le Maire a signalé au Conseil Municipal que l'attribution des offres a eu lieu le 16 septembre 2014 pour un montant total de 89 681,47 € HT. La réunion de lancement avec les entreprises a été fixée au 10 octobre et le démarrage officiel des travaux au 27 octobre, bien que certains corps de métier aient déjà mis à profit la semaine passée, vu les congés scolaires, pour se mettre à la tâche. Le chantier doit durer jusqu'à début janvier prochain.
- **Fixation du tarif des fermages 2014 :** au vu de l'indice des fermages constaté par arrêté ministériel, les droits étant inchangés, le fermage est en légère hausse en 2014. Les valeurs locatives sont ainsi fixées à 1,287 € pour la catégorie inférieure, à 1,583 € pour la catégorie moyenne et à 1,880 € pour la catégorie supérieure.
- **Fixation des tarifs des photocopies :** compte tenu de l'acquisition d'une nouvelle photocopieuse, avec option couleur, les tarifs des photocopies pour les particuliers sont revus : la photocopie « Noir/Blanc » A4 : 0,15 € et A3 : 0,30 € ; la photocopie « Couleur » : A4 : 0,50 € et A3 : 0,80 €. Le tarif est de -30 % au-dessus de 100 copies (ou 50 copies RV).
- **Motion en faveur de l'institution Notariale, garant de la sécurité juridique :** le Conseil Municipal demande que soit maintenu le service notarial en tant que profession réglementée sous la tutelle du Ministère de

la Justice, que soit réaffirmé le principe selon lequel l'acte authentique est un instrument de sécurité et de régulation sociale, et que soit garanti le maillage territorial des offices de notaires sur l'ensemble du territoire afin d'assurer l'égalité d'accès au droit.

- **Rapport d'activité 2013 de la CCPRB :** le Conseil municipal a pris connaissance du document qui peut être consulté sur le site de la Communauté de Communes.

- **Comptes rendus de diverses réunions par le Maire :**
 - les 10 septembre et 15 octobre 2014, Bureau de la CCPRB, et 24 septembre, Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun : travaux de reprise de l'étanchéité des bâtiments de l'Espace Ried Brun ; -travaux de maintenance de l'ascenseur ; -abri-bus du Collège de Fortschwih (sera enlevé vu les dégradations régulières et remplacé par un poteau d'arrêt) ; -gaz naturel, suppression des tarifs réglementés (sont concernés le siège, l'école primaire Muntzenheim et l'école maternelle Bischwih) ; -marché AEP à bons de commande 2014/2017 (entreprise Gantzer) ; -renouvellement du parc informatique des écoles (l'acquisition revient aux communes et l'entretien à la CCPRB) ; -remplacement de Mme Christelle Parmentier, agent de développement, qui est mutée à la mairie de Holtzwihr en qualité de secrétaire de mairie (un redéploiement en interne sera effectué) ;

Évolution de l'Intercommunalité : dans le cadre du rapprochement entre la CCPRB et la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC), le Président de la CAC a réaffirmé ses souhaits en privilégiant des adhésions individuelles des communes plutôt qu'une fusion. Le dossier de 2012 est en cours de réactualisation, notamment quant aux mécanismes de reversements financiers aux communes au vu des différents scénarii. Le Président de la CCPRB réaffirme sa volonté que toutes les communes aillent ensemble à la CAC, qu'il y ait adhésion individuelle ou fusion. Une simulation de DFGF indique une dotation supplémentaire pour le nouvel EPCI d'environ 550 000 € en cas d'adhésion individuelle et 1 005 000 € en cas de fusion. L'échéance retenue est fixée au 1er janvier 2016, vu les contraintes administratives et financières. Parallèlement au travail effectué par les services de la CAC, ceux de la CCPRB travaillent sur la réactualisation des coûts des compétences qui ne seraient pas exercées par la CAC et qui pourraient être mutualisées et gérées à travers un syndicat à créer, financé par des contributions communales, issues du produit financier de l'adhésion ou de la fusion reversés par la CAC. Pour que ce syndicat soit viable, l'ensemble des communes devraient y participer ; les maires sont globalement favorables à cette mutualisation, sous réserve d'un chiffrage précis et d'ajustements. Une première étude fait apparaître que le coût brut de fonctionnement du syndicat serait au total de 1 417 000 €/an et le coût net de

951 000 € (après déduction de la fiscalité récupérée, soit -462 000 €). Pour Riedwihr, le coût brut serait de 78 000 € et le coût net de 57 000 €/an (après déduction de la fiscalité récupérée de -21 000 €).

- les 17 septembre et 1er octobre 2014, rendez-vous du Maire avec l'Adauhr au sujet du devenir du presbytère. Diverses options sont étudiées et seront soumises in fine au Conseil Municipal, en principe, courant du mois de novembre prochain.
 - le 18 septembre 2014, Conseil de Fabrique
 - le 19 septembre 2014, Grand Pays de Colmar au sujet de l'étude sur l'organisation de la structure touristique du Grand Pays.
 - le 23 septembre 2014, assemblée générale de l'Association des Parents d'Élèves du Ried Brun (à noter que 3 parents de Riedwihr y sont membres : M. Mickaël MEYER, titulaire, et M. Mathieu SOTOT et Mme Céline SCHMIDT, suppléants)
 - le 11 octobre 2014 (matin), inauguration de la plaque commémorative du Brunna du Waldhissla
 - le 11 octobre 2014 (AM), manifestation contre le projet de fusion Champagne-Ardenne-Alsace-Lorraine
 - le 12 octobre 2014, célébration d'accueil de M. l'abbé Dominique KRESS nommé curé de la Communauté de Paroisses St François et Ste Claire sur Ried et Hardt ; les souhaits de bienvenue du Conseil Municipal et de la population de Riedwihr sont adressés à M. l'abbé KRESS, et leurs vives félicitations.
 - le 14 octobre 2014, présentation de la loi ALUR, relative aux principaux thèmes affectant les POS/PLU et les échéances communales et intercommunales, par Mme MORY de l'Adauhr.
 - le 16 octobre 2014, Conseil d'École du RPI
 - le 21 octobre 2014, présentation et programmation des travaux d'aménagement du carrefour RD 4 et RD 45 à Wickerschwihr en giratoire.
-
- **Courrier recommandé avec AR du 6 octobre 2014 de Maître Claire GOUDMAND, Avocat, Conseil de M. et Mme MILLERAND, 2 rue des Vosges, qui introduit un recours gracieux, contestant le permis de construire accordé le 12 août 2014 à M. Gurkan GUNES : l'assistance juridique auprès de la Direction Départementale des Territoires a été sollicitée.**

 - **Bilan d'activité des gardes de la Brigade Verte à Riedwihr, du 1er juillet au 31 août 2014**

 - **Don du sang :** la collecte organisée à Riedwihr le 14 octobre 2014 a permis d'accueillir 61 donateurs de sang, dont 13 donateurs habitant Riedwihr.

- **Armistice du 11 novembre :** la cérémonie devant le monument aux morts a lieu à Wickerschwih, le dimanche 9 novembre 2014 à 11h30 (office religieux à 10h30).

- **Fêtes communales de fin d'année 2014 :**
 - Saint-Nicolas : vendredi 5 décembre à 18h00
 - Fête de Noël : dimanche 7 décembre à 11h30
 - Vœux de Nouvel An 2015 : dimanche 28 décembre à 18h00.

La réussite de la 44ème Fête de la Choucroute des 4 et 5 octobre 2014

Décidément, la Fête de la Choucroute de Riedwih est devenue, au fil des ans, une manifestation incontournable, tant elle attire à chaque fois un public nombreux qui visiblement est ravi de se retrouver en famille ou entre amis dans l'ambiance conviviale et chaleureuse créée par la gastronomie régionale, la musique et la danse.

Un grand merci à l'Amicale des Sapeurs Pompiers, à son Conseil d'Administration et à l'ensemble de ses membres qui se rendent disponibles et se dévouent pour que le succès soit au rendez-vous.

Félicitations aussi au jeune Président, Jérémy DIRNINGER, qui a pris la relève de Jean-Michel SCHMIDT nommé Président honoraire de l'Amicale. Il a su galvaniser ses troupes et donner l'exemple en s'investissant personnellement et fortement dans l'organisation de cette importante manifestation.

Quelle belle image de marque pour notre village ! Bravo aux organisateurs.

Par ailleurs, notons dès à présent le prochain rendez-vous que propose le Conseil de Fabrique de Riedwih, son concert annuel que donnera le chœur d'hommes « LIEDERKRANZ » d'Attenschwiller, le dimanche 30 novembre 2014 à 17h00 à l'Église.